

**RAPPORT**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2019**

**Objet : Demande de subvention de l'organisme Alliade Habitat pour l'acquisition de six logements**

**Rapporteur : Louis PALAZON**

Au 190 avenue Charles de Gaulle à Tassin la Demi-Lune, l'organisme Alliade Habitat envisage d'acquérir en état futur d'achèvement six logements sociaux et six garages en sous-sol : trois logements « Prêt Locatif à Usage Social » (PLUS), deux logements « Prêt Locatif Aidé d'Intégration » (PLAI) et un logement « Prêt Locatif Sociaux » (PLS). Ce futur programme est réalisé par le promoteur MI PROM. Il sollicite pour cette opération une subvention de la Ville d'un montant de 10 618 €.

Le plan de financement prévisionnel établi par le bailleur est le suivant :

<b>Plan de financement prévisionnel</b>	
Subvention Métropole	81 000 €
Subvention Ville sollicitée	10 618 €
<b><i>Sous-total subventions</i></b>	<b><i>91 618 €</i></b>
PLAI	252 444 €
PLUS	320 683 €
PLS	98 749 €
<b><i>Sous-total prêts</i></b>	<b><i>671 876 €</i></b>
<b>TOTAL</b>	<b>763 494 €</b>

Après étude de ce dossier, il est proposé de verser à l'organisme Alliade Habitat une subvention de 2 000 €.

**Ceci exposé, après avis favorable à la majorité de la Commission Ressources réunie le 17 janvier 2019, il est demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider le versement d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'organisme Alliade Habitat pour l'acquisition de six logements.**